

# MASTER Sciences, Technologies, Santé MENTION Santé publique PARCOURS Prévention et promotion de la santé

## Présentation

### Objectifs du Master :

- former des professionnels aptes à porter et conduire des projets en promotion de la santé, en prévention ou en éducation thérapeutique et à utiliser à bon escient des outils favorisant des changements de comportement.

## Admission

### Pré-requis

### Formation(s) requise(s)

**Mention de licence d'entrée dans le master :** Sciences de la vie – Gestion – Psychologie – Sociologie - Sciences de l'éducation - Sciences sanitaires et sociales – Droit – Grade de licence des études paramédicales

### Candidature

### Modalités de candidature

**MASTER 1 :** candidature sur [e-candidat](#)

### Modalités de traitement des candidatures :

- Dossier
- Entretien éventuellement

### Critères d'examens des dossiers :

- Qualité du dossier
- Niveau de connaissances du champ sanitaire, médico-social ou social
- Niveau des résultats en licence dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1
- Projet professionnel clair en cohérence avec le parcours de master envisagé
- Motivations en adéquation avec les domaines professionnels ciblés par le Master
- Capacités relationnelles et capacités à travailler en équipe

[> Consulter la composition du jury de sélection](#)

**MASTER 2 :** Candidature sur ecandidat via la procédure de [validation des acquis ou de vérification des acquis](#)

## Durée de la formation

- 2 ans

## Lieu(x) de la formation

- Tours

## Public

### Niveau(x) de recrutement

- Bac + 3

## Stage(s)

Oui, obligatoires

## Langues d'enseignement

- Français

## Statistiques

### Résultats 2020/2021

*Taux de réussite des présents aux examens*

### M1 Santé publique parcours prévention et promotion santé

Effectifs : 42

Taux de réussite : 67,9 %

[> Evaluation du M1](#)

### M2 Santé publique parcours prévention et promotion santé

Effectifs : 18

Taux de réussite : 80 %

[> Toutes les statistiques](#)

## Modalités de candidature spécifiques

Étudiant étranger hors Union Européenne : [Accédez au portail international de l'université](#)

**Formation continue et reprise d'études :** Ce Master est également accessible dans le cadre de la formation continue (salariés, demandeurs d'emploi ou personnes sans activité) avec éventuellement des validations d'acquis.

- Plus d'informations sur [le site de la formation continue](#)

## Et après ?

### Niveau de sortie

#### Année post-bac de sortie

- Bac + 5

#### Niveau de sortie

- Niveau 7/8

### Poursuites d'études

L'étudiant titulaire d'un MASTER 2 peut poursuivre ses études en Doctorat dans des domaines de recherche finalisée ou fondamentale :

- [Plus de détails sur la rubrique Recherche](#)

### Débouchés professionnels

## Renseignements

[magali.hogrel@univ-tours.fr](mailto:magali.hogrel@univ-tours.fr)

+33247366171

<https://www.univ-tours.fr/formations/comment-sinscrire/inscription-reinscription>

## Secteurs d'activité ou type d'emploi

### Secteurs d'activité :

- État et ses services déconcentrés
- Collectivités territoriales (région, département, ville)
- Organismes gestionnaires de l'assurance maladie, secteur assurantiel et mutualiste
- Structures du système sanitaire et social : établissement de santé, établissement médico-social...
- Associations intervenant dans le domaine sanitaire et social : association d'insertion, association de patients, association de professionnels de santé, association humanitaire, réseau de santé...
- Entreprises vis-à-vis de leurs employés et (en cas d'activités sensibles ou ayant des répercussions sur l'environnement) vis-à-vis des populations de proximité
- Secteur social (aide à domicile, hébergement des personnes âgées, protection de l'enfance).
- Secteur associatif et humanitaire
- Organismes internationaux spécialisés dans l'aide au Tiers Monde
- Organismes d'enseignement et de recherche

### Types d'emploi :

- Gestionnaire de risques dans le domaine de la santé orienté sur les comportements
- Conception et mise en œuvre de démarches et d'actions en prévention et promotion de la santé (campagne de dépistage de masse, politique de santé locale)
- Conception et mise en œuvre d'actions d'éducation pour la santé
- Conception et mise en œuvre d'actions d'éducation des patients
- Enseignant-chercheur

## Master Prévention et promotion de la santé

### S2 : Semestre 8 - MM1 Prévention et promotion de la santé

#### UE 8.1 MEMOIRE ET STAGE (UE) - 58 h - 9 Crédits ECTS

UE 8.1.1 Mémoire de synthèse (Élément Constitutif) - 30 h - 8 Crédits ECTS

UE 8.1.2 Séminaire méthodologique - 10 h

UE 8.1.3 Anglais (Élément Constitutif) - 18 h - 1 Crédits ECTS

#### UE 8.1 MEMOIRE ET STAGE (UE) - 58 h - 9 Crédits ECTS

UE 8.1.1 Mémoire de synthèse (Élément Constitutif) - 30 h - 8 Crédits ECTS

UE 8.1.2 Séminaire méthodologique - 10 h

UE 8.1.3 Anglais (Élément Constitutif) - 18 h - 1 Crédits ECTS

#### UE 8.2 ORGANISATION SANITAIRE ET SOCIALE (UE) - 60 h - 9 Crédits ECTS

UE 8.2.1 Gestion du changement dans les organisations (Élément Constitutif) - 20 h - 3 Crédits ECTS

UE 8.2.2 Métiers et professions en santé (Élément Constitutif) - 20 h - 3 Crédits ECTS

UE 8.2.3 Qualité et sécurité sanitaire (Élément Constitutif) - 20 h - 3 Crédits ECTS

#### UE 8.2 ORGANISATION SANITAIRE ET SOCIALE (UE) - 60 h - 9 Crédits ECTS

UE 8.2.1 Gestion du changement dans les organisations (Élément Constitutif) - 20 h - 3 Crédits ECTS

UE 8.2.2 Métiers et professions en santé (Élément Constitutif) - 20 h - 3 Crédits ECTS

UE 8.2.3 Qualité et sécurité sanitaire (Élément Constitutif) - 20 h - 3 Crédits ECTS

## UE à choix

UE 8.3 SANTE ET DEVELOPPEMENT (UE) - 34 h - 6 Crédits ECTS

UE 8.3.1 Liens entre santé et environnement (Élément Constitutif) - 17 h - 3 Crédits ECTS

UE 8.3.2 Tiers monde et développement solidaire (Élément Constitutif) - 17 h - 3 Crédits ECTS

UE 8.4 EXCLUSION, PAUVRETE ET PREVENTION (UE) - 34 h - 6 Crédits ECTS

UE 8.4.1 Droit, pauvreté et exclusion (Élément Constitutif) - 17 h - 3 Crédits ECTS

UE 8.4.2 Santé au travail, précarité et inégalités (Élément Constitutif) - 17 h - 3 Crédits ECTS

UE 8.5 DEPENDANCE ET VIEILLISSEMENT (UE) - 34 h - 6 Crédits ECTS

UE 8.5.1 Psych-sociologie de la vieillesse (Élément Constitutif) - 17 h - 3 Crédits ECTS

UE 8.5.2 Biologie du vieillissement (Élément Constitutif) - 17 h - 3 Crédits ECTS

## UE à choix

UE 8.3 SANTE ET DEVELOPPEMENT (UE) - 34 h - 6 Crédits ECTS

UE 8.3.1 Liens entre santé et environnement (Élément Constitutif) - 17 h - 3 Crédits ECTS

UE 8.3.2 Tiers monde et développement solidaire (Élément Constitutif) - 17 h - 3 Crédits ECTS

UE 8.4 EXCLUSION, PAUVRETE ET PREVENTION (UE) - 34 h - 6 Crédits ECTS

UE 8.4.1 Droit, pauvreté et exclusion (Élément Constitutif) - 17 h - 3 Crédits ECTS

UE 8.4.2 Santé au travail, précarité et inégalités (Élément Constitutif) - 17 h - 3 Crédits ECTS

UE 8.5 DEPENDANCE ET VIEILLISSEMENT (UE) - 34 h - 6 Crédits ECTS

UE 8.5.1 Psych-sociologie de la vieillesse (Élément Constitutif) - 17 h - 3 Crédits ECTS

UE 8.5.2 Biologie du vieillissement (Élément Constitutif) - 17 h - 3 Crédits ECTS



**UE 9.1 PREVENTION-SANTE PUBLIQUE (UE) - 10 h - 2 Crédits ECTS**

EP 9.1.1 Approche historique et organisation (Élément Constitutif) - 10 h - 2 Crédits ECTS

**UE 9.2 ACTIONS SUR LES COMPORTEMENTS (UE) - 52 h - 9 Crédits ECTS**

EP 9.2.1 Politiques de santé (Élément Constitutif) - 12 h - 3 Crédits ECTS

EP 9.2.2 Représentations de la santé. Déterm. cond risque (Élément Constitutif) - 16 h - 3 Crédits ECTS

EP 9.2.3 Communication, pédagogie et ingénierie de formation (Élément Constitutif) - 24 h - 3 Crédits ECTS

**UE 9.3 EPIDEMIOLOGIE ET EVALUATION (UE) - 44 h - 6 Crédits ECTS**

EP 9.3.1 Système d'information en santé et épidémiologie (Élément Constitutif) - 24 h - 3 Crédits ECTS

EP 9.3.2 Evaluation en santé : qualité de vie, économie (Élément Constitutif) - 20 h - 3 Crédits ECTS

**UE 9.4 DROIT ET SANTE (UE) - 40 h - 6 Crédits ECTS**

EP 9.4.1 Droit de l'Homme et éthique (Élément Constitutif) - 20 h - 3 Crédits ECTS

EP 9.4.2 Droit de la sécurité sociale et Droit protect socia (Élément Constitutif) - 20 h - 3 Crédits ECTS

EP 9.4.3 Droit de la personne et droirts des malades (Élément Constitutif) - 20 h - 3 Crédits ECTS

**UE 9.5 METHODOLOGIE DE RECHERCHE (UE) - 16 h - 3 Crédits ECTS**

EP 9.5.1 Méthodologie de recherche (Élément Constitutif) - 16 h - 2 Crédits ECTS

**UE 9.6 GESTION DE PROJETS (UE) - 16 h - 2 Crédits ECTS**

EP 9.6.1 Gestion et financement de projets (Élément Constitutif) - 16 h - 2 Crédits ECTS

**UE 9.7 CONSOLIDATION (UE) - 20 h - 2 Crédits ECTS**

EP 9.7.1 Langue vivante (Élément Constitutif) - 20 h - 2 Crédits ECTS

#### **S4 : Semestre 10 - Prévention et Promotion de la Santé**

##### **UE 10.1 METHODES ET OUTILS : SCIENCES MEDICALES (UE)**

- 16 h - 4 Crédits ECTS

EP 10.1.1 Dépistages des maladies et examens de santé.  
(Élément Constitutif) - 16 h - 4 Crédits ECTS

##### **UE 10.2 GESTION DE PROJETS (UE) - 18 h - 2 Crédits ECTS**

EP 10.2.1 Conduite du changement (Élément  
Constitutif) - 18 h - 2 Crédits ECTS

##### **UE 10.3 DOMAINES d' ACTIONS (UE) - 28 h - 4 Crédits ECTS**

EP 10.3.1 Toxicologie, comportements sexuels, conduites  
alimentaires (Élément Constitutif) - 14 h - 2 Crédits ECTS

EP 10.3.2 Environnement physique (Élément  
Constitutif) - 14 h - 2 Crédits ECTS

##### **UE 10.4 POPULATIONS (UE) - 28 h - 4 Crédits ECTS**

EP 10.4.1 Enfants, adolescents, personnes âgées  
(Élément Constitutif) - 14 h - 3 Crédits ECTS

EP 10.4.2 Patients : comportements de soins (Élément  
Constitutif) - 14 h - 3 Crédits ECTS

##### **UE 10.7 CONSOLIDATION (UE) - 20 h - 1 Crédits ECTS**

EP 10.7.1 Langue vivante (Élément Constitutif) - 20 h - 1  
Crédits ECTS

##### **UE 10.8 EMPLOI (UE) - 10 h - 1 Crédits ECTS**

EP 10.8.1 Techniques de recherche d'emploi (Élément  
Constitutif) - 10 h - 1 Crédits ECTS

##### **UE 10.9 STAGE ET MEMOIRE (UE) - 5 h - 10 Crédits ECTS**



## UE à choisir

UE 10.5 Education pour la Santé - Education thérapeutique (UE) - 52 h - 6 Crédits ECTS

EP 10.5.1 Précarité. Socio-économie du développement (Élément Constitutif) - 20 h - 2 Crédits ECTS

EP 10.5.2 Ingénierie et coordination de programme (Élément Constitutif) - 16 h - 2 Crédits ECTS

EP 10.5.3 Déterminants de la santé : APS (Élément Constitutif) - 16 h - 2 Crédits ECTS

UE 10.6 Evaluation en santé (EVS) (UE) - 52 h - 6 Crédits ECTS

EP 10.6.1 Evaluation d'un réseau (Élément Constitutif) - 20 h - 2 Crédits ECTS

EP 10.6.2 Evaluation des pratiques professionnelles (Élément Constitutif) - 16 h - 2 Crédits ECTS

EP 10.6.3 Evaluation d'une politique de santé (Élément Constitutif) - 16 h - 2 Crédits ECTS